REPUBLIQUE FRANÇAISE **2017/...**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-16

Objet : Modification de la composition de 3 Commissions Municipales.

Rapporteur: M. le Maire

Par délibération n°14-04-17-3 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé de la création de 8 commissions municipales chargées d'assurer l'examen des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombe.

A l'heure où Messieurs TOULOUZE, GANDAR et TRON ont démissionné de leurs postes respectifs de membres titulaires au sein de la Commission des Finances et des Ressources, de la Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme, ou encore de la Commission Sport et Jeunesse et où certains membres desdites commissions n'assurent plus la représentativité des groupes d'élus à l'origine de leurs désignations en 2014, la question de leur remplacement se pose.

Une refonte totale desdites commissions pouvant être mise en œuvre pour des motifs tirés de la bonne administration des affaires de la Commune et lorsque leur composition n'assure plus le respect de l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante, il est donc proposé de modifier la composition de ces 3 Commissions en procédant à une nouvelle désignation de leurs membres.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en ses articles L2121-21 et L2541-8,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal pris notamment en son article 53,

VU la délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014 modifiée portant notamment constitution des commissions municipales et désignation de leurs membres titulaires et suppléants,

VU la répartition opérée en 2014 de façon consensuelle afin de permettre l'expression pluraliste au sein de l'assemblée communale,

VU la composition de la Commission des Finances et des Ressources, de la Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme, et de la Commission Sport et Jeunesse, arrêtées au terme de la délibération précitée du 17 avril 2014,

VU les démissions de Messieurs TOULOUZE, GANDAR, et TRON de leur qualité respective de membre de la Commission des Finances et des Ressources, de la Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme, ainsi que de la Commission Sport et Jeunesse,

VU les 3 postes de membres titulaires ainsi vacants,

VU que certains membres desdites commissions n'appartiennent en outre plus aux groupes d'élus qui les ont désignés pour les y représenter,

CONSIDERANT la bonne administration des affaires de la commune comme la nécessité de disposer de commissions représentatives dans leur composition de l'expression pluraliste au sein de l'assemblée communale,

CONSIDERANT la possibilité de procéder en pareil cas à la refonte desdites commissions,

CONSIDERANT que ce changement dans la composition des Commissions des Finances et des Ressources, Attractivité, Aménagement et Urbanisme, et Sport et Jeunesse, constitue une désignation pouvant intervenir au scrutin public sur décision unanime du Conseil Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE DE :

- **MODIFIER** la composition des Commissions des Finances et des Ressources, Attractivité, Aménagement et Urbanisme, et Sport et Jeunesse au travers d'une nouvelle désignation de leurs membres titulaires et suppléants,

- **DIRE** que ces nouvelles désignations interviendront au scrutin public sur décision unanime du Conseil Municipal,

- **PROCEDER** pour chaque Commission à la désignation des représentants du Conseil Municipal appelés à y siéger en qualité de membres titulaires ou de membres suppléants,

- **ARRETER** en conséquence la nouvelle composition desdites Commissions ainsi qu'il suit :

Commission des Finances et des Ressources	
Président : M. le Maire ou son représentant	
Membres Titulaires	Membres Suppléants
1. Mme Isabelle KAUCIC	1. Mme Agnès MIGAUD
2. M. Gilbert KRAUSENER	2. M. Thierry JEAN
3. Mme Doan TRAN	3. Mme Christine AGUASCA
4. M. Bernard HEULLUY	4. Mme Patricia SALLUSTI
5. Mme Françoise FERRARO	5. Mme Nathalie DE OLIVEIRA
6. M. Emmanuel LEBEAU	6. Mme Marie-Jo ZIMMERMANN
7. M. Jean-Michel ROSSION	7. Mme Françoise GROLET

Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme	
Président : M. le Maire ou son représentant	
Membres Titulaires	Membres Suppléants
1. M. Guy CAMBIANICA	1. M. Hacène LEKADIR
2. M. Gilbert KRAUSENER	2. Mme Doan TRAN
3. Mme Patricia SALLUSTI	3. M. Daniel PLANCHETTE
4. M. René DARBOIS	4. Mme Béatrice AGAMENNONE
5. M. Jean-Louis LECOCQ	5. M. Sébastien KOENIG
6. Mme Françoise GROLET	6. M. Jean-Michel ROSSION
7. M. Emmanuel LEBEAU	7. Mme Caroline AUDOUY

Commission Sport et Jeunesse	
Président : M. le Maire ou son représentant	
Membres Titulaires	Membres Suppléants
1. Mme Margaud ANTOINE-FABRY	1. Mme Danielle BORI
2. Mme Marie RIBLET	2. Mme Catherine MERGEN-MOREL
3. Mme Selima SAADI	3. Mme Nadia SEGHIR
4. M. Thomas SCUDERI	4. Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN
5. M. Daniel PLANCHETTE	5. Mme Agnès MIGAUD
6. Mme Patricia ARNOLD	6. Mme Marie-Jo ZIMMERMANN
7. M. Yves WENDLING	7. Mme Caroline AUDOUY

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Affaires Juridiques
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Designation de representants

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ